

États financiers
31 décembre 2022

Fonds d'obligations Lysander-Canso



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds d'obligations Lysander-Canso (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 28 mars 2023

Fonds d'obligations Lysander-Canso

États financiers au 31 décembre 2022

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

Fonds d'obligations Lysander-Canso

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	112 675 142 \$	108 664 928 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 378 501	215 671
Intérêts courus	667 829	230 669
Montant à recevoir des courtiers en placement	297 411	–
Souscriptions à recevoir	58 206	78 813
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	38 519	166
Remboursements à recevoir	2 083	–
Total de l'actif	117 117 691 \$	109 190 247 \$
Passif		
Charges à payer	80 307 \$	81 440 \$
Rachats à payer	15 090	3 126
Total du passif	95 397 \$	84 566 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	117 022 294 \$	109 105 681 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	8 906 322 \$	9 820 616 \$
Série F	94 399 492	85 084 726
Série O	13 716 480	14 200 339
Total de l'actif net	117 022 294 \$	109 105 681 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	847 117	901 097
Série F	9 131 845	7 922 517
Série O	1 459 045	1 457 268
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,51 \$	10,90 \$
Série F	10,34	10,74
Série O	9,40	9,74
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	115 421 453 \$	108 939 016 \$

États du résultat global

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pour les exercices clos les		
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	2 387 885 \$	1 683 600 \$
Autres revenus	12 397	8 770
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(786 762)	1 526 733
Profit net (perte nette) de change réalisé	(488 310)	70 615
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(110)	53
Variation de la (moins-value) latente des contrats à terme	38 353	(58 609)
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(2 429 962)	(2 942 982)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	(1 266 509) \$	288 180 \$
Charges		
Frais de gestion	651 993 \$	715 385 \$
Frais d'administration du Fonds	47 258	53 948
Coûts de transaction	42 261	–
Frais de dépôt	20 548	22 457
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	6 727	2 681
Honoraires d'audit	5 377	9 400
Charge liée aux droits réglementaires	3 061	4 312
Frais de garde	1 540	5 212
Frais juridiques	893	998
Frais liés au comité d'examen indépendant	423	724
Frais bancaires	299	37
Charges diverses	–	–
Charges combinées liées à la TVH	(24 698)	(20 160)
Total des charges d'exploitation	755 682 \$	794 994 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 022 191) \$	(506 814) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	(248 636) \$	(136 543) \$
Série F	(1 558 196)	(390 856)
Série O	(215 359)	20 585
Variation du total de l'actif net	(2 022 191) \$	(506 814) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	(0,30) \$	(0,13) \$
Série F	(0,22)	(0,06)
Série O	(0,15)	0,02

Fonds d'obligations Lysander-Canso

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	109 105 681 \$	81 980 487 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 022 191)	(506 814)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 590 527) \$	(932 894) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(11 917)	(8 662)
À partir des gains en capital nets	–	(1 410 652)
Total des distributions	(1 602 444) \$	(2 352 208) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	2 269 053 \$	4 338 824 \$
Série F	53 079 147	41 208 047
Série O	1 487 500	5 665 000
Produit total	56 835 700 \$	51 211 871 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(2 921 724) \$	(5 366 663) \$
Série F	(41 711 898)	(16 645 910)
Série O	(1 756 000)	(996 500)
Coût total	(46 389 622) \$	(23 009 073) \$
Distributions réinvesties		
Série A	64 520 \$	131 579 \$
Série F	741 213	1 240 459
Série O	289 437	409 380
Total des réinvestissements	1 095 170 \$	1 781 418 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	7 916 613 \$	27 125 194 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	117 022 294 \$	109 105 681 \$

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	9 820 616 \$	11 016 769 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(248 636)	(136 543)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(77 012) \$	(34 322) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(495)	(488)
À partir des gains en capital nets	–	(128 540)
Total des distributions	(77 507) \$	(163 350) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 269 053 \$	4 338 824 \$
Coût des parts rachetées	(2 921 724)	(5 366 663)
Distributions réinvesties	64 520	131 579
Total des opérations sur les parts rachetables	(588 151) \$	(896 260) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(914 294) \$	(1 196 153) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	8 906 322 \$	9 820 616 \$

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	85 084 726 \$	61 452 464 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 558 196)	(390 856)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 224 078) \$	(696 183) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(11 422)	(8 174)
À partir des gains en capital nets	–	(1 075 121)
Total des distributions	(1 235 500) \$	(1 779 478) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	53 079 147 \$	41 208 047 \$
Coût des parts rachetées	(41 711 898)	(16 645 910)
Distributions réinvesties	741 213	1 240 459
Total des opérations sur les parts rachetables	12 108 462 \$	25 802 596 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	9 314 766 \$	23 632 262 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	94 399 492 \$	85 084 726 \$

Fonds d'obligations Lysander-Canso

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série O

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	14 200 339 \$	9 511 254 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(215 359)	20 585
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(289 437) \$	(202 389) \$
À partir des gains en capital nets	-	(206 991)
Total des distributions	(289 437) \$	(409 380) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 487 500 \$	5 665 000 \$
Coût des parts rachetées	(1 756 000)	(996 500)
Distributions réinvesties	289 437	409 380
Total des opérations sur les parts rachetables	20 937 \$	5 077 880 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(483 859) \$	4 689 085 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	13 716 480 \$	14 200 339 \$

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 022 191) \$	(506 814) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	150	203
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements vendus	786 762	(1 526 733)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	2 472 223	2 942 982
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	110	(53)
Achat de placements	(133 597 250)	(95 390 994)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	126 328 051	59 153 533
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(38 353)	58 609
Charges à payer	(1 133)	17 238
Montant à recevoir des courtiers en placement	(297 411)	240
Remboursements à recevoir	(2 083)	–
Rachats à payer	–	2 126
Souscriptions à recevoir	–	(10 728)
Intérêts courus	(437 160)	294 219
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(6 808 285) \$	(34 966 172) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(507 274) \$	(570 790) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	56 856 307	51 211 871
Montants payés au rachat de parts rachetables	(46 377 658)	(23 009 073)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	9 971 375 \$	27 632 008 \$
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(260) \$	(150) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	3 163 090	(7 334 164)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	215 671	7 549 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	3 378 501 \$	215 671 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	1 950 725 \$	1 977 819 \$
Dividendes reçus	–	–
Retenue d'impôt	–	–
Intérêts versés	299	37

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (27,1 %)			
3 000 000	Bell Canada, 2,9 %, 12 août 2026	2 844 180 \$	2 804 775 \$
306 000	Bell Canada, 3,35 %, 12 mars 2025	299 240	295 665
41 000	Bell Canada, 3,55 %, 2 mars 2026	39 814	39 380
478 000	Bell Canada, 7,0 %, 24 septembre 2027	617 241	514 335
278 000	BNS (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081	278 000	210 445
7 000 000	Canada, 1,75 %, 1 ^{er} décembre 2053	5 208 000	4 933 193
107 891	Canadien Pacifique (amort.), 6,91 %, 1 ^{er} octobre 2024	132 694	109 228
3 841 000	Enbridge Inc., 6,51 %, 9 novembre 2052	3 837 466	4 194 243
975 162	G.T.A.A. (amort), 6,45 %, 30 juillet 2029	1 204 133	1 023 257
2 764 000	Great-West Lifeco Inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 décembre 2026-2081	2 764 222	2 073 541
2 807 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081	2 750 902	2 111 783
1 281 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 4,1 %, 19 mars 2027-2082	1 209 691	969 809
539 250	Nav Canada (amort.), 7,56 %, 1 ^{er} mars 2027	610 104	562 521
184 000	Nav Canada, 3,534 %, 23 février 2046	159 478	152 209
800 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 3,65 %, 24 novembre 2026-2081	798 000	604 863
2 235 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, 4,109 %, 22 décembre 2025	2 235 000	2 211 692
466 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	468 731	470 203
315 000	Sobeys Inc., 6,64 %, 7 juin 2040	336 193	335 794
2 550 000	Financière Sun Life inc., obligations à taux fixe et variable, 3,05 %, 19 septembre 2023-2028	2 488 163	2 503 836
811 000	Financière Sun Life inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 30 juin 2026-2081	811 308	611 690
800 000	Banque TD (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 octobre 2026-2081	800 000	606 698
3 470 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 9 juin 2024 (CDOR trimestriel +29)	3 470 000	3 444 288

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (27,1 %)							
<i>(suite)</i>							
907 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	951 536	966 956	700 000	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	645 568	650 909
Total		34 314 096 \$	31 750 404 \$	147 709	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,125 %, 15 avril 2026 (\$ US)	189 257	188 044
Titres à revenu fixe étrangers (32,7 %)				658 371	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)	863 299	855 755
259 000	Anheuser-Busch InBev Finance Inc., 4,32 %, 15 mai 2047	201 906 \$	218 359 \$	Total		38 740 226 \$	38 206 754 \$
1 683 000	Apple Inc., 2,513 %, 19 août 2024	1 701 320	1 625 643	Obligations indexées sur l'inflation (15,0 %)			
3 085 000	Bank of America Corp., obligations à taux variable, 15 septembre 2027 (CDOR trimestriel +60)	3 085 000	2 937 571	2 918 101	Obligations à rendement réel du Canada, 0,25 %, 1 ^{er} décembre 2054	2 168 166 \$	2 226 108 \$
235 000	Boeing Co, 2,196 %, 4 février 2026 (\$ US)	300 589	289 390	18 305 705	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050	15 866 444	15 301 684
869 000	Delta Airlines Inc., 4,75 %, 20 octobre 2028 (\$ US)	1 187 837	1 107 584	Total		18 034 610 \$	17 527 792 \$
330 000	GE Capital Corp., obligations à taux variable, 5 mai 2026 (LIBOR trimestriel +38) (\$ US)	406 706	429 157	Titres adossés à des créances hypothécaires (7,5 %)			
2 228 000	Goldman Sachs, obligations à taux variable, 29 avril 2025 (CDOR +37)	2 229 503	2 182 486	4 063 861	First National, TH LNH (97511981), 2,39 %, 1 ^{er} juillet 2023	4 022 491 \$	4 016 994 \$
1 627 000	Heathrow Funding Limited, 3,25 %, 21 mai 2025	1 668 949	1 550 652	3 707 473	First National, TH LNH (97512973), 2,69 %, 1 ^{er} novembre 2023	3 655 939	3 653 857
1 366 000	Heathrow Funding Limited, 3,661 %, 13 janvier 2021-2033	1 194 034	1 200 803	390 356	Merrill Lynch, TH LNH (97516361), 1,12 %, 1 ^{er} mars 2025	396 328	369 885
1 000 000	Heathrow Funding Limited, 3,726 %, 13 avril 2033	880 650	845 056	791 931	RBC Dominion Sec, TH LNH (97517982), 0,6 %, 1 ^{er} octobre 2025	790 394	730 582
701 000	JP Morgan Chase, obligations à taux variable, 10 janvier 2025 (LIBOR trimestriel +85) (\$ US)	882 827	946 977	Total		8 865 152 \$	8 771 318 \$
1 448 000	Lloyds Banking Group PLC, 3,5 %, 3 février 2025	1 414 476	1 377 664	Placements privés (9,4 %)			
5 769 000	MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	4 959 667	4 988 879	532 974	Bankers Hall LP (amort.), 4,377 %, 20 novembre 2023	552 672 \$	523 147 \$
4 984 000	Morgan Stanley, obligations à taux variable, 21 mars 2025 (CDOR trimestriel +33)	4 986 308	4 877 475	5 000 000	Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25 février 2028	4 358 200	4 259 103
2 223 000	Natwest Group PLC, obligations à taux variable, 25 juin 2024 (LIBOR trimestriel +155) (\$ US)	2 886 961	3 010 501	21 000	Honda Canada Finance Inc., 1,711 %, 28 septembre 2026	18 882	18 639
6 833 000	Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	6 120 709	5 988 418	672 853	N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	839 702	694 253
3 000 000	Pacific Life Global Funding II, obligations à taux variable, 1 ^{er} février 2027 (CDOR trimestriel +38)	2 934 660	2 935 431	438 332	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	480 589	428 994
				2 632 000	Toyota Credit Canada Inc., 1,66 %, 20 juillet 2026	2 385 487	2 354 167
				2 803 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 2,781 %, 22 juillet 2024	2 784 986	2 699 685
				Total		11 420 518 \$	10 977 988 \$

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations zéro coupon (1,8 %)			
1 860 000	Loblaws Canada, coupon, 7 juin 2027	1 575 428 \$	1 493 346 \$
373 000	Loblaws Canada, coupon, 23 novembre 2027	309 806	291 499
792 000	Province de Québec, coupon, 1 ^{er} octobre 2039	388 349	370 709
Total		2 273 583 \$	2 155 554 \$
Options (2,8 %)			
12 074	Titres à long terme du Trésor américain, 17 mars 2023, P95	1 773 268 \$	3 285 332 \$
Total		1 773 268 \$	3 285 332 \$
Total du portefeuille (96,3 %)		113 648 185 \$	112 675 142 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (2,9 %)		3 378 501 \$
	Autres actifs moins les passifs (0,8 %)		968 651
Actif net			\$ 117 022 294 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	8 mars 2023	\$ CA	7 867 722 \$	\$ US	5 801 000 \$	0,737	0,739	17 875 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	8 mars 2023	\$ CA	1 120 624	\$ US	824 000	0,735	0,739	5 596
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	8 mars 2023	\$ CA	1 953 276	\$ US	1 436 000	0,735	0,739	10 097
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	8 mars 2023	\$ CA	1 648 755	\$ US	1 215 000	0,737	0,739	4 631
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	8 mars 2023	\$ CA	1 036 223	\$ US	766 000	0,739	0,739	320

Notes

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'obligations Lysander-Canso (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 8 décembre 2011. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « Fonds d'obligations canadiennes Lysander ». Le 28 décembre 2011, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié. Le 3 février 2012, le Fonds a changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'obligations Lysander ». Le 31 décembre 2015, le Fonds a de nouveau changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'obligations Lysander-Canso ».

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme supérieurs à la moyenne composés surtout de revenus d'intérêts principalement par des placements dans des titres à revenu fixe de grande qualité libellés en dollars canadiens d'émetteurs canadiens et étrangers.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 17 mars 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la

pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des

techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun

impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2022, le Fonds avait un montant de 901 320 \$ (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2022, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par année pour la série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	901 097	983 428
Émission de parts rachetables	215 293	390 199
Rachat de parts rachetables	(275 444)	(484 561)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	6 171	12 031
Parts en circulation, à la fin	847 117	901 097

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	7 922 517	5 565 588
Émission de parts rachetables	5 125 992	3 766 351
Rachat de parts rachetables	(3 988 555)	(1 524 342)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	71 891	114 920
Parts en circulation, à la fin	9 131 845	7 922 517

Série O

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	1 457 268	947 592
Émission de parts rachetables	157 644	568 097
Rachat de parts rachetables	(186 797)	(100 163)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	30 930	41 742
Parts en circulation, à la fin	1 459 045	1 457 268

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2022, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,1 % dans le Fonds (31 décembre 2021 – 0,1 %).

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,15 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,65 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a versé 266 685 \$ (31 décembre 2021 – 286 367 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2022, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 25 530 \$ (31 décembre 2021 – 26 537 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres à revenu fixe	– \$	109 389 810 \$	– \$	109 389 810 \$
Options	3 285 332	–	–	3 285 332
Total	3 285 332 \$	109 389 810 \$	– \$	112 675 142 \$

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres à revenu fixe	– \$	108 664 928 \$	– \$	108 664 928 \$
Total	– \$	108 664 928 \$	– \$	108 664 928 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Exposition au risque de crédit		
AAA	31,8 %	28,4 %
AA	14,1	10,5
A	25,4	32,4
BBB	22,3	28,4

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	15 090 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	80 307	–
Au 31 décembre 2021	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Rachats à payer	3 126 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	81 440	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2022	10 697 834 \$	49 680 424 \$	49 011 552 \$
31 décembre 2021	10 984 748	83 283 191	14 396 989

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 8 339 176 \$ (31 décembre 2021 – 1 243 805 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Exposition au risque de change		
Dollar américain	9,8 %	8,3 %

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à la devise susmentionnée, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,10 % (31 décembre 2021 – 0,08 %).

Fonds d'obligations Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2022, environ 2,8 % (31 décembre 2021 – s.o.) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 164 267 \$ (31 décembre 2021 – s.o.).

9. Abandon du TIOL

Certains des placements du Fonds, y compris ses placements dans des instruments dérivés, le cas échéant, ainsi que les titres de créance émis par le Fonds et les autres engagements contractuels du Fonds peuvent être liés à des taux d'intérêt de référence comme le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »). En 2017, l'organisme de réglementation qui supervise les entreprises de services financiers au Royaume-Uni a annoncé son intention d'abandonner progressivement l'utilisation du TIOL avant la fin de 2021. En mars 2021, l'administrateur du TIOL a annoncé la prolongation de la publication des TIOL en dollars américains les plus courants jusqu'à la fin de juin 2023.

Bien qu'on ne connaisse pas encore toutes les répercussions de l'abandon du TIOL, celui-ci pourrait notamment entraîner une volatilité et une illiquidité accrues des marchés visant les instruments qui utilisent actuellement le TIOL pour déterminer les taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement du Fonds. La direction se prépare activement à l'abandon du TIOL et à la transition vers un ou plusieurs autres taux de référence, notamment le Secured Overnight Financing Rate (le « SOFR ») et le Sterling Overnight Index Average (le « SONIA »). Afin de faciliter l'abandon du TIOL, la direction a établi un groupe de travail interfonctionnel sur l'abandon du TIOL qui a examiné tous les changements requis à l'égard des processus et des systèmes ainsi que toutes les incidences fiscales et comptables. Le groupe de travail a effectué un examen exhaustif de toutes les expositions du Fonds au TIOL, y compris les clauses de repli pour les taux d'intérêt contractuels, et a établi des règles de placement pour limiter l'ajout au portefeuille du Fonds de tout titre lié au TIOL venant à échéance après la date applicable d'abandon du TIOL.

En ce qui concerne la comptabilisation des placements du Fonds, y compris ses placements dans des instruments dérivés, le cas échéant, ainsi que les titres de créance émis par le Fonds et les autres engagements contractuels du Fonds pour lesquels des modifications doivent être apportées en lien avec la transition vers un autre taux de référence, la direction s'appuiera sur l'allègement prévu dans les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, dans le cadre de la phase 2 du projet de réforme des taux d'intérêt de référence de l'IASB. Les indications fournies dans ces modifications autorisent le Fonds à ne pas tenir compte des exigences comptables relatives aux normes IFRS en ce qui concerne certaines modifications de contrats découlant de l'abandon du TIOL, de sorte que, dans le cas des contrats considérés, le Fonds peut considérer le contrat modifié comme le prolongement du contrat initial.

L'abandon du TIOL en dollars américains à une semaine et à deux mois ainsi que d'autres TIOL libellés en monnaies autres que le dollar américain au 31 décembre 2021 n'a pas eu d'incidence importante sur le Fonds. La direction évalue encore l'incidence de l'abandon des TIOL restants prévu pour le 30 juin 2023, mais elle estime que l'incidence ne sera pas significative pour le Fonds. Au 31 décembre 2022, le Fonds détenait pour 5 353 591 \$ d'obligations à taux variable liées à des TIOL en dollars américains.



3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited